

Favoriser la lecture à travers l'aménagement d'un espace dédié

Projet pédagogique de l'école en lecture

2021/2022



Favoriser la lecture à travers l'aménagement d'un espace dédié

- Le conseil des maîtres a décidé de mettre en place un espace dédié à la lecture pendant le temps de récréation pour les élèves volontaires.
- La lecture a un impact sur l'ensemble des champs disciplinaires enseignés à l'école. Plus elle est encouragée, plus elle bénéficie à la réussite des élèves.
- Cela a pris la forme d'un espace éphémère installé en extérieur (cour élémentaire pour le moment) depuis le 23 mai et jusqu'au 7 juillet, soit la fin de l'année scolaire.
- L'objectif visé est de favoriser la lecture tout au long de la journée de l'élève sur la base du volontariat et dans un cadre propice.
- Cet espace a été nommé : ***BIVOUAC des bibliovores en herbe*** en référence à son aménagement et sa fonction.
- Cet espace s'inscrit également dans un cadre paysager qui invite à l'observation et à l'éducation au développement durable.
- Il est également utilisable pour la lecture sur le temps de classe si le temps le permet.



Favoriser la lecture à travers l'aménagement d'un espace dédié

BIVOOUAC

des bibliovores en herbe

Espace éphémère
du 23 mai au 7 juillet 2022



Ecole primaire du Cèdre



Favoriser la lecture à travers l'aménagement d'un espace dédié

Le règlement de l'espace dédié à la lecture

Le **BIVOUC** des bibliovores en herbe s'inscrit dans le cadre d'un projet pédagogique autour de la lecture. Cet espace mis à la disposition des élèves vise à favoriser la lecture et son accès sur les temps de récréation. Il sera également mis à la disposition des classes sur le temps scolaire.

1. Installation des tapis, des coussins et des livres sous les toiles d'ombrage par les élèves inscrits le matin.
2. L'accès se fait uniquement sur inscription. Les élèves s'engagent à y rester au minimum 10 minutes.
3. Les chaussures doivent être retirées et rangées le long du muret sous le préau avant l'accès aux tapis.
4. 6 élèves maximum (2 CP-CE1, 2 CE2-CM1, 2 CM1-CM2 le matin et 3 CE2-CM1, 3 CM1-CM2 l'après-midi) en récréation.
5. Chaque élève prend un coussin et s'installe sous les toiles d'ombrage sur les tapis et les bordures herbacées.
6. Le silence et le chuchotement sont obligatoires. Les élèves peuvent s'allonger ou s'asseoir.
7. Les élèves ont la possibilité de choisir un livre dans la sélection proposée ou d'amener un livre de la bibliothèque qu'ils ont déjà emprunté pour le lire.
8. Désinstallation des tapis, des coussins et des livres par les élèves en fin de journée et rangés dans le grand hall.
9. En cas de mauvais temps et notamment de pluie, les tapis, les coussins et les livres ne sont pas installés par les élèves le matin. Les inscriptions du jour sont décalées au jour suivant.
10. En s'inscrivant au bivouac, l'élève s'engage à respecter et faire respecter ces règles de vie.
11. En cas de non-respect de ces règles, l'élève sera désinscrit ou il devra quitter le bivouac.



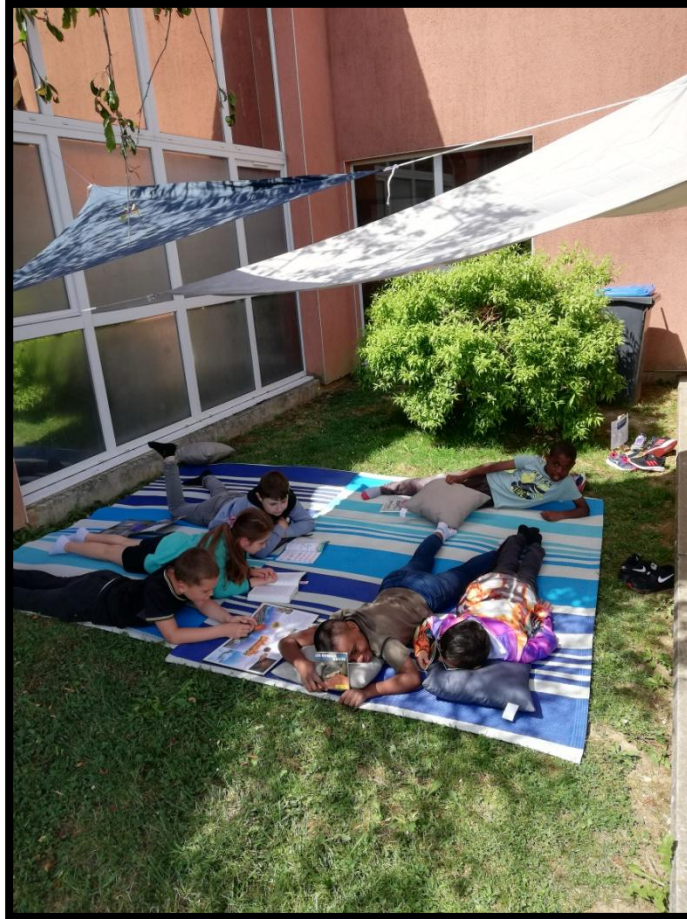
Favoriser la lecture à travers l'aménagement d'un espace dédié

L'aménagement de l'espace dédié à la lecture

- 6 coussins, soit un par élève
- Deux toiles d'ombrage pour les protéger du soleil
- Deux tapis pour le confort des élèves
- Un rappel du règlement à l'entrée de l'espace
- Des livres à disposition des élèves inscrits
- Un cadre paysager propice à la lecture



Favoriser la lecture à travers l'aménagement d'un espace dédié



- Des élèves volontaires sur inscription et respect du règlement
- Une durée variable, avec un minimum de 10 minutes
- Parole à voix basse et silence favorisés
- Découverte de nouveaux livres à lire, parcourir ou feuilleter
- Des moments partagés qui participent au *Vivre ensemble* entre les classes.
- Un cadre confortable et sécurisé à respecter

